



**EQUIT'Académie**

# CAHIER DES CHARGES DES STRUCTURES D'ALTERNANCES

## TP animateur Equitation – Session 2025/2026

- **La structure**

1. adhérente à la FFE
2. détentrice d'un Label FFE « Ecole Française d'Equitation » délivré par la FFE *en cours de validité à la date de début de formation.*

- **Le tuteur :**

1. détenteur d'une licence en cours de validité et d'un code examinateur actif
2. titulaire depuis deux ans minimum d'un diplôme de niveau 4 ou supérieur dans le champ de l'encadrement des activités équestres
3. carte professionnelle à jour
4. activité à plein temps dans la structure
5. expérience dans la fonction tutorale
6. disponibilité et motivation à s'engager dans l'accompagnement du stagiaire

- **Ressources techniques et pédagogiques :**

**Infrastructures :**

- manège(s)
- carrière(s)
- PTV, cross
- possibilités de sortir en extérieur ....

**Matériel :**

- pédagogique
- spécifique aux activités enseignées : attelage, CSO, Horse-ball, pony-games ...
- selles et harnachements adaptés, matériel pour le travail non monté
- moyen(s) de transport des équidés

**Cavalerie diversifiée et adaptée aux activités pratiquées dans la structure :**

- poneys et chevaux de toutes tailles, adaptés à l'initiation
- poneys et chevaux permettant les sorties en compétitions Poney et Club au minimum
- poneys et chevaux adaptés aux activités de tourisme équestre



**EQUIT'Académie**

- **Diversité, en adéquation avec la dominante préparée par le stagiaire :**

***Des activités proposées par la structure***

- cours
- promenades
- animations
- stages
- organisation de compétitions

***Des publics accueillis***

- nombre de licenciés significatifs
- tous niveaux de pratique